

## ANNEXE 2

Mairie de LORRY LES METZ  
57050 LORRY LES METZ  
Téléphone 03 87 31 32 50  
Télécopie 03 87 30 48 80

---

### CONTRAT DE LOCATION DE L'ESPACE PHILIPPE DE VIGNEULLES

Contrat n° : date(AA) / EPV :..... fait en 2 exemplaires le :.....

Entre,

La commune de Lorry lès Metz, représentée par son Maire, Monsieur Jean Yves LE BER ou son représentant légal et,

M. ou Mme .....

Demeurant .....

A ..... code postal.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Désigné ci-après par « l'utilisateur »,

#### Date de réservation :

Date de la manifestation : ..... au .....

Objet de la manifestation :

.....

.....

Nombre de personnes prévues : ..... avec vaisselle : oui / non pour.....personnes

Attestation d'assurance au nom du loueur :

Contrat n°:.....

Compagnie :.....

#### Réservation : Salles, matériel et mobilier mis à disposition:

- Grande salle, petite salle, cuisine, toilettes, espaces rangements, 20 tables 6 places, 16 tables 4 places, 160 chaises, 2 portants à vêtements pour le vestiaire. 1 armoire réfrigération simple porte, une table de cuisson (4 plaques électriques), 1 four traditionnel, une table chauffante et un lave-vaisselle ; ainsi que le matériel pour nettoyer le sol (balai, balai humide et sceau...)
- Petite salle, cuisine, toilettes, espaces rangements, 16 tables 4 places, 64 chaises, 2 portants à vêtements pour le vestiaire. 1 armoire réfrigération simple porte, une table de cuisson (4 plaques électriques), 1 four traditionnel, une table chauffante et un lave-vaisselle ; ainsi que le matériel pour nettoyer le sol (balai, balai humide et sceau...)

Conditions financières (par chèque uniquement, à l'ordre de : Régie Lorry)

Coût de la location (sans vaisselle) : .....€  
Arrhes (50% de la location) : .....€  
Location vaisselle : .....€  
Solde à l'état des lieux : .....€  
Chèque de caution de : .....€

*Le chèque de caution ne sera pas encaissé et donnera lieu à la remise d'un récépissé. Elle sera restituée au locataire dans les 15 jours suivant l'utilisation de la salle après restitution des clefs.*

*Toutefois, en cas de dégradation importante constatée dans le bâtiment lors de la visite des lieux après manifestation, par l'adjoint en charge de l'Espace ou les services municipaux, le chèque de caution sera rendu après notification d'un courrier faisant un état précis des dégradations constatées et paiement des sommes dues.*

**Etat des lieux initial, remise des clés, encaissement du solde de la location:**

Le.....

Observations:

.....  
.....  
.....  
.....

**L'utilisateur accepte ce présent contrat et certifie respecter le règlement d'utilisation des locaux, réputé lu.**

(nom prénom signature)

L'utilisateur,..... Le Maire ou son représentant,.....

**Etat des lieux final et récupération des clés :** Le.....

Observations:

.....  
.....  
.....  
.....

Sans observation, restitution du chèque de caution le .....

(nom prénom signature)

L'utilisateur,..... Le Maire ou son représentant,.....